

(N° 51.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Budget du Département des Affaires Étrangères pour l'exercice 1846.

(Voir les Nos 2 et 88 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1846, est fixé à la somme d'un million trois cent vingt-quatre mille trois cents francs (fr. 1,524,500), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Bruxelles, le 20 Janvier 1846.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) LIEDTS.

Les Secrétaires,

(Signés) H. M. HUVENERS.

BARON DE MAN D'ATTENRODE.

Tableau du Budget du Département des Affaires étrangères pour l'exercice 1846.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000	»	
»	Frais de représentation (<i>pour mémoire</i>).	»	»	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service.	75,500	»	
3	Frais des commissions d'examen.	2,000	»	
4	Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service.	12,800	»	159,300
5	Secours à des fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse.	1,000	»	
6	Matériel.	34,000	3,000	»
7	Achat de décorations de l'Ordre Léopold.	10,000	»	
CHAPITRE II.				
<i>Traitement des Agents politiques.</i>				
1	Autriche.	40,000	»	
2	Confédération Germanique.	40,000	»	
3	France.	60,000	»	
4	Grande-Bretagne.	80,000	»	
5	Pays-Bas.	50,000	»	
6	Italie.	40,000	»	
7	Prusse.	50,000	»	
8	États-Unis.	25,500	»	
9	Turquie.	47,000	»	
»	Bavière (<i>pour mémoire</i>).	»	»	558,500
10	Brésil.	21,000	»	
11	Danemarck.	15,000	»	
12	Espagne.	15,000	»	
13	Grèce.	15,000	»	
14	Villes Libres et Anseatiques de Hambourg, Brême et Lubeck.	15,000	»	
15	Portugal.	15,000	»	
16	Sardaigne.	15,000	»	
17	Suède.	15,000	»	
	A Reporter. . . fr.	714,800	30	717,800

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . fr.	714,800 »	3,000 »	717,800 »
	CHAPITRE III.			
Unique.	Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.	103,000 »	12,000 »	115,000 »
	CHAPITRE IV.			
Unique.	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale; frais de courriers, estafettes, courses diverses.	70,500 »	»	70,500 »
	CHAPITRE V.			
Unique.	Frais à rembourser aux agents du service extérieur.	80,000 »	»	80,000 »
	CHAPITRE VI.			
	<i>Commerce.</i>			
1	Écoles de navigation.	16,000 »	»	
2	Chambres de commerce.	12,000 »	»	
3	Frais divers et encouragements au commerce. . .	23,000 »	»	
4	Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'année 1846 et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service.	115,000 »	»	301,000 »
5	Primes pour construction de navires.	35,000 »	»	
6	Pêche maritime.	100,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
Unique.	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues.	40,000 »	»	40,000 »
	Totaux. . . . fr.	1,309,300 »	15,000 »	1,324,300 »